



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



UNIVERSITÉ
TOULOUSE III
PAUL SABATIER



**Compte rendu de la séance de la commission de
la recherche du 16 février 2023**

**Commission de la recherche du conseil académique
du 23 mars 2023
Délibération 2023/03/CR-09**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment l'article 38 ;

**Après en avoir délibéré, les membres de la commission de la recherche approuvent le compte rendu
de la commission de la recherche du 19 janvier 2023.**

Toulouse, le 24 mars 2023

Le Président,

Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 25

Nombre de voix favorables : 25
Nombre de voix défavorable : 0
Nombre d'abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0

Approuvé en CR du 23 mars 2023

COMMISSION DE LA RECHERCHE
Compte rendu synthétique de la séance
du 16 février 2023

Étaient présents :

Mmes Isabelle Berry, Valérie Chavagnac, Karine Groenen Serrano, Caroline Conte, Marie-Pierre Gratacap, Isabelle Arthus, Patricia Bordais, Adèle Georgeot

MM. Jean-Pierre Jessel, Nicolas Destainville, Christophe Mingotaud, Pierre Payoux, Robin Baurès, Fabrice Dumas, Manoel Manghi, Nicolas Renon, Thomas Carle, Guillaume Hopsort

Étaient représentés : David Labat par Valérie Chavagnac, Anthony Lemarie par Robin Baurès, Isabelle Arthus par JP. Jessel, Monica Alaez-Galan par Manoel Manghi, Nathalie Sejalon-Delmas par Thomas Carle, Tamara Azaiez Bontemps par Patricia Bordais, Jean-Emmanuel Sarry par Isabelle Berry

Assistaient à la séance :

M. Patrice Bacchin, représentant du directeur de la FSI ; Mme Catherine Nabet et M. Jean-François Arnal, représentants du doyen de la faculté de Santé ; M. Jean-Philippe Gastellu-Etchegorry, représentant du directeur de l'IUT A

Était excusé : Mme Isabel Nottaris

ORDRE DU JOUR

Informations générales

Point 1 : Compte rendu de la commission de la recherche du 19 janvier 2023 pour approbation (délibération)

Point 2 : Présentation du service d'appui à la recherche SCD, point sur des données de la recherche et désignation de 3 représentants au conseil documentaire du SCD (délibération)

Point 3 : Vote des lauréats de l'AO « manifestations scientifiques 2023 » (délibération)

Point 4 : Dotation 2023 aux GIS et aux laboratoires internationaux (délibération)

Point 5 : Présentation du Laboratoire d'Etudes en Géophysique et Océanographie Spatiale (LEGOS) (présentation)

Point 6 : Présentation des résultats du concours iGEM – promotion 2022 (information)

Point 7 : Ajout d'une spécialité de doctorat (délibération)

Point 8 : Vote des lauréats de l'AO « Tremplin 2023 » (délibération)

Informations générales

□ **J.-P. Jessel** souhaite la bienvenue à Jean-François Arnal, président du conseil scientifique de la faculté de santé et nouveau représentant du doyen à la commission de la recherche.

□ **J.-P. Jessel** rappelle la nécessité de désigner des référents de la commission de la recherche pour la fédération Fermat (Fluides, Energie, Réacteurs, Matériaux et Transferts), le LMDC (Laboratoire matériaux et durabilité des constructions) et le LGC Laboratoire de génie chimique). Il incite à nouveau les conseillers à faire acte de candidature.

N. Renon se porte volontaire afin de représenter la CR au LMDC.

□ **J.-P. Jessel** informe l'assemblée du lancement de l'AO mobilité doctorante 2023. Il indique que la lettre de cadrage (identique à celle de 2022) a été diffusée par la DREIC (Département des relations internationales, européennes et coopération) le 8 février dernier. Les candidatures sont attendues au plus tard le 20 mars 2023. La commission de la recherche aura à se prononcer sur les résultats lors de sa séance du 11 avril 2023.

□ **J.-P. Jessel** fait part aux conseillers de la poursuite sur la réflexion démarrée en 2022 concernant les modalités de caractérisation des fédérations et plateformes de recherche.

□ **J.-P. Jessel** informe les conseillers de la réception des résultats du Ministère concernant les chaires de professeurs juniors. 3 demandes sur 4 soumises par l'UT3 ont été retenues par le Ministère : 1 en mathématiques (IMT), 1 en chimie (LCC) et 1 en biologie santé (RESTORE).

Il précise que 9 demandes (pour lesquelles l'UT3 est tutelle) ont été faites par le CNRS, qui est à ce jour toujours dans l'attente du retour du Ministère.

K. Groenen Serrano interroge J.-P. Jessel au nom de Fabien Delpech, directeur de l'ICT, qui souhaite savoir si une enveloppe complémentaire sera affectée dans le cadre de l'AO relatif à l'achat d'équipement comme cela a été fait en 2022. En effet, il a des appareils à changer qui nécessitent un montage financier important (avec 70 % de financements extérieurs) et il souhaite savoir si la campagne ouverte en juillet 2022 sera reconduite et à quelle période.

J.-P. Jessel précise que F. Delpech l'a contacté. Il y aura bien un AO sur l'achat d'équipement qui sera lancé plus tôt cette année qu'en 2022.

□ **J.-P. Jessel** annonce l'arrivée d'une nouvelle directrice adjointe au laboratoire Ecologie Fonctionnelle et Environnement (LEFE) : Madame Maritxu Guiresse.

Point 1 – Approbation du compte rendu de la commission de la recherche du 19 janvier 2023

J.-P. Jessel soumet au vote le compte rendu de la séance du 19 janvier 2023.

Les conseillers approuvent le compte rendu de la commission de la recherche du 19 janvier 2023 à l'unanimité par 24 voix « pour ».

Point 2 – Présentation du service d'appui à la recherche SCD, point sur des données de la recherche et désignation de 3 représentants au conseil documentaire du SCD (délibération)

J.-P. Jessel laisse la parole à Jean-Marie Barbiche, responsable du département d'appui à la recherche et science ouverte et à Soraya Demay, administratrice des données algorithmes et codes sources pour l'UT3, tous deux au sein du service commun de documentation (SCD).

J.-M. Barbiche présente ce jour l'évolution du service d'appui à la recherche et science ouverte qui a été mis en place au 1^{er} janvier 2023.

Il indique les 3 points qui vont être développés :

- les référents IST (information scientifique et technique)
- un point d'information APC (Article Proceeding Charges)
- la gestion des données de la recherche

Les sujets couverts par ce département portent sur :

- la sensibilisation à la diffusion de l'information scientifique et technique
- un appui sur la bibliométrie (évaluation des productions des laboratoires)
- toutes les questions liées à la publication d'articles en open access (APC)
- les données de la recherche
- les abonnements et les ressources en ligne.

J.-M. Barbiche incite la commission de la recherche à diffuser cette information auprès des enseignants-chercheurs afin de faire vivre ce réseau et qu'il soit utile à l'ensemble de la communauté de la recherche de l'UT3.

La présentation est accessible via le lien suivant : <https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/scd-commission-recherche-16-02-2023-2-1678699246695-pptx>

S. Demay, pour sa part évoque la gestion des données de la recherche. Ses enjeux portent sur la reproductivité et l'intégrité scientifique qui sont règlementés en France par le « plan national de la science ouverte » mis en place par le Ministère et suivi par l'ANR.

Ce plan prévoit également un axe sur la préservation et l'ouverture des données par la création d'un entrepôt national où les données liées à la publication seront déposées.

D'un point de vue local, des établissements peuvent se regrouper pour fournir une aide de proximité. Sur le site toulousain, un atelier de la donnée Occitanie Ouest (ADOO) est sur une trajectoire de labellisation.

Au sein des établissements, l'accompagnement se fait par le biais des cellules interprofessionnelles qui mettent en relation les acteurs impliqués dans la gestion des données et des codes source.

Elle explique que plusieurs circuits sont possibles :

- une adresse générique du SCD : dmp@univ-tlse3.fr
- un service partenariat à l'IRIT qui centralise les demandes et renvoie vers les interlocuteurs concernés

Elle indique qu'une réflexion est en cours avec les autres établissements concernant les référents « données ». Un groupe de travail (GT) national a été mis en place auquel elle participe. L'objectif de ce GT consiste à avoir des référents pour contribuer à la communication de l'information ainsi qu'à désigner des référents opérationnels dans les unités.

N. Renon mentionne qu'il s'agit d'une dynamique qui a démarrée en juillet 2022. Il précise que le centre de calcul CALMIP est aussi investi dans le déploiement de « ADOO » et aide à la rédaction du PGD (plan de gestion des données) sur la partie « métadonnées ».

N. Destainville demande si des initiatives individuelles locales ont déjà été identifiées à l'UT3 pour mener ces activités.

S. Demay lui répond que l'IRIT a un groupe de travail sur la partie « code source » et ouvre des webinaires et des séminaires sur la gestion des licences ... Un autre et un groupe « Données » existe à l'OMP. Elle indique que le SCD essaie de s'incrémenter dans les différents réseaux.

À l'issue de cette présentation, un rappel est fait concernant l'appel à candidature lancé par la DAJI pour la désignation de deux enseignants-chercheurs et d'un étudiant (pas obligatoirement membres de la CR) afin de représenter la commission de la recherche au comité des éditions du SCD.

À ce jour, aucune candidature n'est parvenue à la DAJI.

N. Destainville se propose pour participer au conseil des éditions du SCD en qualité de représentant de la CR.

Sa candidature sera relayée par la DSL auprès de la DAJI.

Point 3 – Vote des lauréats de l'AO « manifestations scientifiques 2023 » (délibération)

J.-P. Jessel fait un récapitulatif des propositions de sélection des dossiers faites en séance de la commission de la recherche du 19 janvier (non votées par manque du quorum), ainsi que celles de la cellule opérationnelle du 7 février dernier qui tiennent compte des critères d'éligibilité et de l'évaluation faite par les référents CR pour chacun des dossiers.

Document de présentation accessible via le lien suivant : https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/ao-manifestations-scientifiques-2023_1678699616963-pdf

Il rappelle le montant de l'enveloppe budgétaire de 19 000 €. Quinze demandes ont été déposées dont une n'est pas éligible compte tenu du faible nombre de participants.

Dans la proposition faite ce jour aux conseillers, l'ensemble des demandes (au nombre de 14) se voit attribuer un soutien scientifique pour un montant total de 17 500 €, plus ou moins important selon les différentes manifestations en fonction des notations des référents.

J.-P. Jessel propose au vote des conseillers le tableau tel que proposé ce jour en séance pour un montant de 17 500 €. Il précise que le reliquat de 1 500 € sera mis en réserve pour une autre action recherche ultérieure.

Les conseillers approuvent cette proposition à l'unanimité par 24 voix « pour ».

Point 4 – Dotation 2023 aux GIS et aux laboratoires internationaux

J.-P. Jessel rappelle le montant de l'enveloppe prévue au budget 2023 de 45 000 € pour les laboratoires internationaux (dotation pour chacun allant de 1 000 € à 2 000 €) et de 12 000 € pour les GIS (dotation allant de 1 000 € à 5 000 €).

À ce jour le montant prévisionnel des dépenses pour les laboratoires internationaux est de 31 500 € sachant que les créations peuvent arriver sur l'année au fil de l'eau.

En ce qui concerne les GIS, le montant prévisionnel des dépenses est de 8 000 €. Il s'agit essentiellement d'adhésions pour des structures ayant une durée de vie déterminée.

Il souligne que, pour les GIS comme pour les laboratoires internationaux, les dotations affectées n'ont pas encore atteint le montant prévisionnel de l'enveloppe budgétaire.

Les documents présentés en séance sont accessibles via les liens suivants :

https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/point-4-dsl-list-gis-previsionnel-2023_1678700776398-xlsx

https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/point-4-dsl-list-laboratoires-internationaux-previsionnel-2023_1678700789418-xlsx

J.-P. Jessel soumet au vote des conseillers les contributions de l'UT3 apportées aux GIS et aux laboratoires internationaux, telles que présentées ce jour en séance.

Les conseillers approuvent cette répartition à l'unanimité par 24 voix « pour ».

**Point 5 – Présentation du Laboratoire d'Etudes en Géophysique et Océanographie Spatiale (LEGOS)
– Frédéric Marin (information)**

F. Marin, directeur du LEGOS, chargé de recherche à l'IRD présente le laboratoire.

Diaporama accessible via le lien suivant : https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/point-5-dsl-div-legos-presentation_1678700974978-pptx

Il s'agit d'un laboratoire composé de 135 personnes : 45 enseignants-chercheurs, 24 ingénieurs et techniciens permanents, 15 posts-docs, une dizaine de CDD IT et une trentaine de doctorants.

Il mentionne que l'UT3 n'apporte pas de soutien administratif. Le laboratoire a toutefois obtenu de l'université un poste de maître de conférences en 2022.

Il explique que cette structure de recherche était, à l'origine, axée autour du spatial, et a acquis de nouvelles compétences au cours des années. Sa thématique générale porte sur le cycle de l'eau, de la matière et de l'énergie avec une forte composante océanographique.

Il mentionne les 4 grands thèmes scientifiques du laboratoire :

- les mécanismes du changement global et ses signatures régionales
- Le cycle de l'eau et interface océan/hydrologie/ cryosphère/atmosphère
- La dynamique océanique et variabilité climatique
- La géochimie et biogéochimie marines

En conclusion, il explique qu'il s'agit d'un laboratoire de taille humaine et très dynamique avec une forte activité d'enseignement et de formation à Toulouse mais aussi à l'international, une forte synergie multi-tutelles dans tous les domaines d'activité du laboratoire, et une importante volonté de s'impliquer dans l'attractivité du site toulousain.

Il souligne que dans ce contexte le soutien de l'UT3 est précieux (5 enseignants-chercheurs UT3 dont 1 recrutement MCF-section 37 en 2022 + 4 CNAP).

Il y a, sur l'aspect « ressources humaines » :

- Un CDD UT3 gestion-administration en cours et à pérenniser (poste demandé à la FSI)
- Une demande en cours de Chaire de Prof. Junior UT3 « compréhension des mécanismes du changement climatique par observations spatiales »
- Une demande en cours de poste de Professeur en Section 37 « Processus physico-chimiques des enveloppes fluides et leur variabilité »

Concernant l'aspect « infrastructures » (recommandations suite à la visite d'une délégation CHSCT multi-tutelles en décembre 2021), il mentionne :

- La saturation de l'espace bureau
- La situation critique de l'informatique suite à la mutualisation de la DSI OMP
- Les problèmes d'infrastructures (chauffage, isolation, ...)

J.-P. Jessel explique que les problèmes d'infrastructures rencontrés sont généralisés à l'ensemble des laboratoires de l'OMP.

I. Berry souhaite savoir si d'autres laboratoires ont le CNES pour tutelle.

F Marin répond que 2 autres laboratoires de l'OMP ont le CNES pour tutelle : le GET et le CESBIO. Il précise qu'une convention UMR qui permettra de mieux cadrer les choses est en cours de finalisation. Le CNES n'apporte pas de budget récurrent mais il met des prestataires (assistance technique) à disposition du laboratoire et apporte aussi un soutien indirect sous forme d'achats informatiques. Il ajoute que le laboratoire bénéficie de beaucoup de financements CNES sur des projets scientifiques, d'autres sur des applications voulues par le CNES et enfin d'une porte d'entrée favorisée auprès de l'ESA (Agence Spatiale Européenne).

Point 6 – Présentation des résultats du concours iGEM – promotion 2022 (information)

J.-P. Jessel indique que l'équipe iGEM propose chaque année un projet en cotutelle INSA-UT3. Il souligne que cette équipe est toujours constituée d'étudiants brillants et très motivés.

Juliette Royer et **Thomas Crestey** membres de l'équipe iGEM, présentent le projet DAISY (Darpin-Allergen-IgE Screening for immunotherapy) du concours iGEM Toulouse de 2022, sur la détection et la désensibilisation aux allergies.

J. Royer explique que ce concours est une compétition internationale de biologie synthétique dont l'objectif consiste dans la construction par des étudiants d'un projet de recherche innovant. Il s'agit à la fois d'un projet scientifique mais aussi social et entrepreneurial. Cette compétition réunit chaque année près de 400 équipes d'étudiants du monde entier.

Les projets sont ensuite présentés à la Grand Jamboree où l'équipe du projet DAISY a obtenu cette année une médaille d'or et a été nominée pour 3 prix : Best Education, Best Entrepreneurship et Best Diagnostic Project.

Présentation du projet DAISY au Concours iGEM 2022 accessible via le lien suivant : https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/point-6-dsl-div-igem-2022-daisy_1678962272753-pdf

J.-F. Arnal souhaite savoir quelle a été leur démarche pour avoir des mentors dans les différents domaines.

J. Royer explique qu'ils se sont tout d'abord rapprochés de leurs encadrants pour bien définir leur projet. Ils ont vu ensuite des spécialistes (immunologues, allergologues...), qu'ils ont eux-mêmes cherché ou qu'ils ont pu voir grâce à l'appui de leurs encadrants. Ce travail a fait l'objet d'une partie des critères d'évaluation de la compétition. Il fallait, en effet, que le projet soit intégré dans une dimension scientifique et s'assurer de son intérêt.

M.-P. Gratacap les félicite pour ce projet et demande des précisions sur l'avantage de cette approche par rapport à ce qui se fait classiquement chez un allergologue dans la détection des allergies.

J. Royer explique que leur travail se rapproche des tests sanguins pratiqués classiquement, mais avec en plus une approche de screening (criblage) haut débit qu'ils essaient de mettre en place. Ce travail n'est pas encore abouti car ils ne l'ont testé que sur 4 allergènes. Le but serait d'atteindre une banque de 700 allergènes pour pouvoir ensuite utiliser des méthodes de débit, comme le fax, pour avoir une prise en charge plus rapide.

J.-P. Jessel les remercie pour cette belle présentation très pédagogique et les félicite à nouveau pour les résultats obtenus. Il remercie aussi les encadrants (étudiants en thèse pour certains) pour leur implication avec une forte motivation totalement bénévole.

Point 7 – Ajout d'une spécialité de doctorat (délibération)

Point reporté.

Point 8 – Résultats de l'appel d'offres (AO) Tremplin (délibération)

J.-P. Jessel remercie l'ensemble des membres de la CR ayant participé à l'évaluation. Il explique que le document présenté ce jour en séance montre la répartition par directoire des 103 projets, ainsi que le classement provisoire fait en fonction des résultats de l'évaluation des dossiers par les référents CR.

Il indique que TTT (Toulouse Tech Tranfer) Occitanie Ouest a également un appel d'offres qui se nomme Tremplin mais qui, celui-ci, est destiné à des projets plus matures. Il précise donc que les lauréats de l'AO Tremplin UT3 pourraient ensuite évoluer vers l'AO Tremplin de TTT.

Camille Briet fait un rappel de la méthodologie qui a permis d'arriver au classement proposé ce jour :

19 évaluateurs ont évalué les projets sur 2 critères : la qualité de présentation du projet et son originalité. De ces évaluations qui ont été compilées, il ressort un premier classement de 50 projets classés sur leur originalité. Un second classement sur la qualité du projet a ensuite été fait, parmi les 50 projets pré sélectionnés comme les plus originaux.

Elle rappelle le montant total de l'enveloppe budgétaire de 240 K€ voté au budget initial 2023.

P. Payoux constate que moins de la moitié des membres de la commission de la recherche ont évalué les dossiers. Il se demande si avec ce nombre réduit d'évaluateurs un équilibre a pu être trouvé sur les évaluations des dossiers en fonction de leur domaine scientifique. Il craint que certains directoires aient été trop peu représentés...

J.-P. Jessel estime en effet que la répartition entre le domaine scientifique de chaque évaluateur avec celui des projets expertisés n'est pas forcément très homogène. Il pense, en effet, que certains directoires sont très sous-représentés à la commission de la recherche.

I. Berry considère qu'à partir d'une vingtaine d'évaluateurs, les compétences/incompétences de chacun se compensent.

N. Destainville souligne, pour sa part, qu'il s'est déclaré incompetent sur de nombreux dossiers. Sur 19 évaluateurs, certains projets n'ont finalement dû être évalué que par un petit nombre (inférieur à 19).

R. Baurès se demande quel est le nombre minimum d'évaluateurs par dossier.

C. Briet, après vérification, indique qu'il y a eu une moitié d'évaluateurs de BABS, un de ACTIHS, et le reste se répartit à part égale entre MST2I, UPEE et SDM.

Elle précise que le nombre minimum d'évaluateurs pour certains projets a été de 5 personnes, et de 16 personnes maximums pour d'autres projets.

M.-P. Gratacap se demande pourquoi il y a eu si peu d'évaluateurs.

N. Destainville explique que l'évaluation de 103 projets prend du temps et certains évaluateurs n'ont pas été au bout des évaluations.

T. Carle suggère de randomiser l'ordre d'arrivée des dossiers selon la personne qui évalue afin d'éviter, dans le cas où l'évaluateur n'a pas eu le temps d'examiner l'ensemble des dossiers, que ceux qui se trouvent en fin de liste ne soient pas ou moins évalués.

J.-P. Jessel prend note des différents commentaires et propositions pour l'année prochaine. Il énumère ensuite les 17 projets sélectionnés en fonction de la notation des évaluateurs :

Acronyme du projet	Montant sollicité	Laboratoire
MICOMI	15 000	ICA
NESPLASSO	15 000	INFINITY
ITM-DynBrain	15 000	ToNIC
Hephaistos	15 000	LMGM
SANFILIENDO	15 000	INFINITY
MILLIFRAC	15 000	LGC
Astro-CANAR	14 500	LCAR
Bio-Permaf-Ice	13 000	LEFE
PARACRIL6	15 000	ToNIC
µFiltrUS	15 000	IMFT
COMODONT	13 000	I2MC
Sismograin	11 000	IRAP
DynCLR	15 000	IPBS
Double-Impact	15 000	I2MC
PrESiZiOn	9 000	GET
ROCAFI	9 000	ICA
VEGEPOLL	13 800	LAERO

P. Payoux souhaite savoir si une rallonge pourrait être octroyée à cet AO.

S. Lacombe explique qu'il y a une réserve budgétaire mais elle devrait servir pour l'AO équipement.

C. Briet, au vu des échanges, fait 3 propositions aux conseillers :

- Opter pour les 17 projets proposés ce jour en séance pour un montant de 233 300 € avec un reliquat de 6 700 € qui serait mis en réserve et attribué à d'autres actions recherche
- Opter pour les 17 projets proposés ce jour en séance pour un montant de 233 300 €, et établir une liste complémentaire
- Attribuer un crédit complémentaire à l'enveloppe initiale de 240 000 € pris sur la réserve afin de financer 1 ou 2 projets complémentaires

N Renon tient à remercier la DSL concernant la nouvelle enquête d'évaluation qui s'est énormément améliorée avec une analyse bien plus agréable.

J.-P. Jessel suggère aux conseillers de ne pas hésiter à faire d'autres suggestions d'amélioration qui seront prises en compte pour le prochain appel d'offres.

Suite à l'évaluation de 103 projets déposés, il propose le vote du tableau tel qu'il est présenté ce jour pour 17 projets d'un montant de 233 300 €, avec un reliquat de 6 700 € (240 000 € enveloppe initiale – 233 300 €, montant pour les 17 projets sélectionnés), et d'effectuer une liste complémentaire dans le cas où une rallonge financière serait affectée ultérieurement à cet AO. Il indique que le reliquat de 6 700 € sera mis en réserve pour des actions ultérieures.

Les conseillers votent en faveur de cette proposition à l'unanimité par 24 voix « pour ».

M.-P. Gratacap regrette le peu de participation de la CR à l'évaluation de cet AO. Elle revient sur l'important travail que demande cette expertise aux conseillers et soumet, pour l'année à venir, afin qu'il y ait plus d'évaluations faites qu'il n'y en a eu cette année, un travail par pools de 20/30 projets. Il lui semble indispensable de revoir l'organisation de l'examen des dossiers pour les prochaines années.

J.-P. Jessel pense que l'expertise par pools demanderait une organisation plus en amont. Il précise que la commission de la recherche n'a pas de spécialistes dans tous les domaines, cependant cette possibilité pourra être envisagée pour le prochain AO Tremplin.

L'ordre du jour étant épuisé la séance se termine à 11h45